

Chef de projet développement

Le chef de projet développement pilote la mise en œuvre de la politique et des orientations stratégiques de la collectivité. Il organise les moyens, coordonne et anime les dispositifs d'aménagement durable des territoires.

Le métier

Le chef de projet développement est autonome dans l'organisation du travail et dans le management du service. Il travaille en bureau mais est souvent en déplacement. Ses horaires sont irréguliers avec une amplitude variable en fonction des obligations du service. Il doit faire preuve de disponibilité. C'est une force de proposition.

Les activités

- Conduire la planification stratégique
- Mettre en œuvre des orientations de la collectivité en matière d'observation, de planification et de concertation
- Réaliser une veille prospective sectorielle
- Piloter et animer les programmes d'intervention de la collectivité
- Mettre en œuvre des outils de suivi, d'observation et d'évaluation de la collectivité
- Piloter et instruire des projets

Le recrutement sur ce métier nécessite l'obtention du concours d'attaché territorial ou d'ingénieur territorial.

SOLIDARITÉ
COLLÈGES
DÉVELOPPEMENT
LOCAL
INFRASTRUCTURES
ET TRANSPORT
ÉCONOMIE
SPORT
CULTURE
TOURISME